



# ***Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables***

---

## **DISCOURS DU MAIRE NOVEMBRE 2009**

---

**Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,  
Chers concitoyens,  
Chères concitoyennes,**

Conformément à l'article 955 du code municipal, il est de mon devoir de faire rapport sur la situation financière de la municipalité au moins quatre semaines avant que le budget 2010 soit adopté.

Je vous informe donc des éléments suivants :

1. Les derniers états financiers et le dernier rapport des vérificateurs pour l'année 2008;
2. Indications préliminaires – situation financière pour l'année 2009;
3. Réalisations 2009;
4. Évolution du rôle d'évaluation
5. Orientations générales du budget 2010 et du programme triennal en immobilisations;
6. Dépôt de la liste des contrats;
7. Rémunération et allocations des élus.

### **1. ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2008**

Le Conseil avait adopté en 2008, un budget de 2 001 904 \$. Vous retrouvez ci-dessous un résumé des résultats de l'exercice 2008.

#### **Résultats de l'exercice 2008**

Revenus de fonctionnement et d'investissement	2 185 079 \$
Dépenses de fonctionnement et d'investissement	<u>2 136 461 \$</u>
Surplus de l'exercice avant affectations	<u>48 618 \$</u>

#### **Variation de la dette**

Solde au début de l'exercice	499 102 \$
Remboursement de la dette à long terme	(100 830 \$)
Nouveau financement	<u>1 932 247 \$</u>
Solde de la dette au 31 déc. 2008	2 330 519 \$
Montant du gouvernement à affecter au remboursement de la dette au cours des 10 prochaines années	<u>(1 231 501 \$)</u>
Solde à la charge des contribuables	<u>1 099 018 \$</u>

<b><u>Investissements en immobilisations</u></b>	<u>574 895 \$</u>
--	-------------------

### **Avoir des contribuables au 31 décembre 2008**

Surplus à la fin de l'exercice	411 591 \$
Réserve activité d'investissement	43 789 \$
Fonds de roulement	100 000 \$
Dépenses d'investissement à financer (subvention 2009)	<u>(432 917 \$)</u>
Solde de l'avoir des contribuables	<u>122 463 \$</u>

Les dépenses en investissement à financer à la fin de 2008 ont toutes été financées en 2009 à partir de subventions gouvernementales.

De l'avis du vérificateur, Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas et Lanouette, ces états financiers présentaient fidèlement, à tous égards importants, la situation financière réelle de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables au 31 décembre 2008.

### **2. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES – SITUATION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2009**

Le Conseil a adopté pour l'année 2009, un budget de 2 139 907 \$ comprenant 1 588 556 \$ de dépenses de fonctionnement et 352 391 \$ en investissements. Un remboursement en capital de la dette à long terme de 198 960 \$ et une affectation de surplus de 100 000 \$.

Au 15 novembre 2009, nos dépenses totalisaient 2 234 239 \$ et nos revenus s'élevaient à 2 453 989 \$. Étant donné les revenus excédentaires générés durant l'année 2009, l'analyse des recettes et dépenses anticipées au 31 décembre 2009 nous permet de prévoir un surplus sans l'utilisation du surplus accumulé. Une part importante du surplus de l'année 2009 sera réinvestie en 2010 étant donné que certains travaux prévus au plan triennal d'immobilisations n'ont pu être réalisés au cours de l'année 2009.

### **3. RÉALISATIONS 2009**

Même si je suis nouveau à la mairie, c'est un plaisir de souligner le travail de nos employé(e)s et leur donner l'assurance de notre collaboration dans la réalisation de leur travail au sein de la communauté. La dernière année a été de celle qui a apporté plusieurs changements et que malgré des conditions peu habituelles, beaucoup de travaux ont été effectués dans notre municipalité par nos employés. Bien des yeux sont tournés vers eux lors des travaux mais ils sont capables de demeurer attentifs à leurs tâches. Je me permets donc, de vous présenter les employés ayant travaillé pour la municipalité au cours de l'année ainsi que leurs fonctions.

**Administration :** Valérie Cloutier, directrice-générale et secrétaire-trésorière  
Madeleine Hébert, secrétaire-trésorière adjointe

**Sécurité incendie :** Daniel Beaupré, directeur  
Yvon Bourassa, directeur adjoint  
Jean-Pierre Delisle et Gilles Hamelin, officiers

Frédéric Abel, Karl Bédard, Michel Bédard, Julie Bertrand, Stéphane Daunais, Keven Grandbois, Nicolas Hamelin, Sébastien Hamelin, Luce Laframboise, William Leduc Robert, Éric Martel, Claude Ricard, Jean Rivard, Alexandre Simard.

**Premiers répondants :**

Danny Morin, responsable  
Luce Laframboise, Lise Leduc, Daniel Beaupré et Mario Trépanier, premiers répondants

**Voirie et Hygiène du milieu :**

Gilles Hamelin, inspecteur municipal et chef d'équipe  
Renald Vallée, journalier  
Pierre Brouillette, journalier  
Daniel Bédard, concierge  
Yves Simard, journalier temporaire saison 2009  
David Giguère, journalier temporaire saison 2009

**Aménagement et urbanisme :**

Katy Bacon, directrice-générale adjointe et inspectrice en bâtiments et en environnement  
Lyne Morneau, inspectrice adjointe en bâtiment et en environnement

D'autres équipes gravitent autour de la sphère municipale et leur importante participation est digne de mention. Il s'agit du comité des loisirs de Lac-aux-Sables, le comité responsable de la bibliothèque municipale, le comité consultatif d'urbanisme (CCU) et le comité consultatif en environnement (CCE). La municipalité a également procédé à l'embauche de personnel pour le contrôle de l'accès au parc de la Pointe-du-vieux-moulin

Je vous remercie pour votre implication au cours de l'année 2009 et je vous souhaite une belle année 2010.

Voici les principales réalisations de l'année 2009 effectuées par le conseil précédent et les employés municipaux :

**Administration :**

- Engagement de la nouvelle directrice-générale et secrétaire-trésorière : Mme Valérie Cloutier;
- Nomination de Mme Madeleine Hébert en tant que secrétaire-trésorière adjointe;
- Nomination de Mme Katy Bacon, directrice-générale adjointe en ajout à son poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement;

**Sécurité incendie et Sécurité publique :**

- Achat d'un VTT et d'un traîneau pour les Premiers répondants;
- Peinture caserne d'incendie;

#### Voirie et Hygiène du milieu :

- Réfection de l'ancien réservoir d'eau potable en entrepôt pour les pièces d'aqueduc et d'égout;
- Travaux de fermeture du dépôt en tranchées;
- Plans et devis pour conduites d'égout pluvial rue Buisson et Saint-Alphonse;
- Étude du dossier du chemin de contournement Sainte-Marie;
- Étude du dossier du chemin du lac Missionnaire;
- Conclusion d'entente d'achat pour les terrains nécessaires au projet des bassins aérés;
- Réfection égout rue Pronovost et égout au coin de la rue Sainte-Marie et Principale;
- Pose de ponceaux rue Cloutier, rue Sainte-Marie;
- Aménagement d'un accotement sur la rue Cloutier pour piste cyclable;
- Finalisation du rechargement sur le chemin Tawachiche;
- Élagage des arbres sur différents chemins dont celui du lac Brûlé, Bois-Francis, Touzin et Ste-Marie;
- Réfection de voirie chemin du Lac Huron;
- Finition extérieure de la station de pompage et du bloc sanitaire au parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin;
- Travaux de pavage rang St-Georges;
- Achat d'une petite remorque;
- Déboisement des terrains pour les bassins aérés;

#### Aménagement et Urbanisme, Développement

- Adoption du plan de développement et de diversification économique;
- Engagement d'une inspectrice adjointe pour le suivi de la réglementation de la revégétalisation des berges et de la conformité des fosses septiques;
- Plantation sur les berges du parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin;
- Adoption du rapport de la SAMBBA portant sur l'étude du bassin versant de la rivière Propre;
- Offre d'achat du presbytère de la paroisse de St-Rémi;
- Sensibilisation au reboisement et à la revégétalisation des rives;

#### Loisirs et Culture

- Aménagement estival du quai municipal;
- Finition intérieure du chalet des Loisirs au Parc Louis-Philippe-Fugère;
- Pose de lumières pour la patinoire et les terrains de volley-ball au Parc Louis-Philippe-Fugère;
- Réaménagement de la salle de l'Âge d'Or à Hervey-Jonction;
- Inauguration de la bibliothèque municipale Rita Brouillette.

## **4. ÉVOLUTION DU RÔLE D'ÉVALUATION**

Le rôle d'évaluation de la municipalité de Lac-aux-Sables présente une augmentation de 14 700 276 \$ pour l'année 2009. En comparant les variations du rôle d'évaluation pour l'ensemble des municipalités de la MRC de Mékinac, nous constatons, abstraction faite, des municipalités ayant reçu un nouveau rôle cette année, que la municipalité

connaît une augmentation de plus de 14.3 % alors que la moyenne est de 6.75 %. En ce qui a trait à l'émission de permis de rénovation et/ou de construction, la municipalité en a émis 294 en date d'aujourd'hui. Ces données sont fort intéressantes puisqu'elles démontrent bien la vitalité des projets de rénovations et de construction dans notre municipalité.

À l'automne 2010, le service d'évaluation déposera le nouveau rôle triennal pour notre communauté. Le facteur comparatif de la municipalité se situe présentement à 1.33 pour 2009 et sera de 1.54 pour l'année 2010 ce qui nous laisse croire que la municipalité pourrait devenir en 2011, la deuxième municipalité de la MRC de Mékinac en importance par rapport à l'évaluation de ses bâtiments et terrains.

## **5. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2010 ET DU PROGRAMME EN IMMOBILISATIONS**

**Administration** : La municipalité, au cours des dernières années, a investi dans l'aménagement de plusieurs de ses bâtiments. L'année 2010 sera consacrée au réaménagement des bureaux administratifs et à la relocalisation de la bibliothèque municipale Rita Brouillette. Avec le développement de notre municipalité et le nombre grandissant de dossiers à traiter, il est devenu essentiel d'offrir à nos employés municipaux ainsi qu'à nos citoyens un espace de travail et d'accueil bien organisé. Nous tenterons donc d'avoir des bureaux permettant un meilleur fonctionnement ainsi qu'une meilleure accessibilité à l'Hôtel de Ville principalement pour les personnes à mobilité réduite.

Avec l'achat du presbytère, la municipalité de Lac-aux-Sables désire offrir à sa population une "maison du citoyen" où seront regroupés au cours des prochaines années plusieurs services dédiés à la population. Par exemple : la bibliothèque municipale, le bureau de la Fabrique, un bureau d'accueil touristique, une cuisine collective ainsi que des locaux multi-usages. La localisation de ce bâtiment est fort intéressante puisqu'il est facile à situer et est à l'intersection de routes provinciales.

**Sécurité publique et incendie**: Nous continuerons à former l'ensemble de nos pompiers volontaires afin qu'ils obtiennent la certification de Pompier 1. Au cours de l'année, le devis du camion auto-pompe sera terminé. Nous pourrions valider sa configuration, son équipement ainsi que son financement. Cet achat est nécessaire pour la municipalité car le camion actuel a maintenant 40 ans et a atteint la fin de sa vie utile selon les normes maximales permises par la réglementation. Nous sommes donc obligés de renouveler cet équipement car notre municipalité ne respecterait plus le schéma de couverture de risques. Les citoyens verraient augmenter substantiellement, le cas échéant, le coût de leur police d'assurance habitation.

Nous verrons à en former deux nouveaux premiers répondants afin d'avoir des effectifs toujours présents dans notre municipalité en nombre suffisant dès que l'Agence de santé et de services sociaux offrira des formations de nouveaux premiers répondants.

**Voirie** : Des travaux de réfection de voirie sur certains tronçons prioritaires du périmètre urbain du secteur Lac-aux-Sables seront planifiés sous peu ainsi que

l'aménagement de fossés sur le chemin du lac Brûlé. Nous poursuivrons les travaux sur le chemin du Lac Huron en fonctions des subventions applicables. La municipalité procèdera à l'établissement d'une entente inter-municipale avec Sainte-Thècle et Trois-Rives pour l'entretien du chemin du lac Missionnaire-Sud.

**Hygiène du milieu** : Cette catégorie comprend quatre grands volets qui sont fort importants pour notre municipalité : l'aqueduc, l'égout, les déchets et les matières secondaires (récupération). Pour l'Aqueduc, quatre conduites seront mises aux normes cette année avec le programme de subvention PRECO. Cette subvention prend fin le 31 décembre 2010, il est donc important pour la municipalité de s'en prévaloir. De plus, nous devons poursuivre les objectifs du plan d'intervention amorcés en 2006.

Pour la partie Égout, la construction des bassins aérés prévue l'an passé sera l'élément principal de l'année 2010. Cet investissement est financé à 85 % par le programme FIMR. Nous connaissons d'ici le début décembre l'ensemble des coûts reliés à ce projet qui sont estimés à 2 900 000 \$. Les travaux débuteront au printemps. Cet investissement permettra à la municipalité de remplacer ses installations désuètes.

Deux conduites d'égout pluvial seront installées afin de remédier à certains problèmes de ruissellement d'eau. De plus, nous verrons à trouver les causes des problèmes relatifs aux conduites de refoulement sur lesquels les campings sont reliés.

Nous ferons des démarches afin d'offrir une qualité de services adéquate dans le dossier de gestion des boues de fosses septiques.

La gestion des Déchets représentera un des grands défis de l'année 2010 car le coût de l'enfouissement des déchets suite à l'annonce des mesures gouvernementales et du budget de la Régie des matières résiduelles de la Mauricie augmentera de 49 % l'année prochaine. Il est donc essentiel que la municipalité ainsi que les citoyens trouvent des moyens de diminuer la quantité des déchets produits à l'intérieur de notre municipalité. Pour ce faire, nous verrons à inciter davantage la population à récupérer et nous aménagerons l'Éco-Centre (sur le site de l'ancien dépôt en tranchée) pour permettre son ouverture sur une plus longue période annuelle afin que les citoyens puissent prendre de bonnes habitudes.

Dans le but de favoriser la protection de notre qualité d'eau potable du Lac-aux-Sables, nous prévoyons un programme d'analyse d'eau des principaux lacs du bassin versant du Lac-aux-Sables.

**Aménagement, urbanisme et développement**: L'engagement sur une plus longue période d'une inspectrice adjointe en bâtiment et en environnement se veut essentiel pour assurer les tâches d'inspection et d'application de la réglementation en soutien de l'inspectrice en bâtiment. Une nouvelle échéance étant prévue au règlement sur la revégétalisation des rives pour septembre 2010, il ne faut pas relâcher les efforts pour la protection de l'environnement.

L'impression d'une carte routière montrant les principaux points d'intérêts de la municipalité permettra de répondre à un objectif du plan de diversification économique

pour faire connaître notre beau territoire. La signalisation de la piste de quad sur les rues autorisées sera réalisée. Le journal L'Écho du Lac sera distribué à plus grande échelle soit en incluant les résidents saisonniers afin qu'ils demeurent informés des développements de notre municipalité ainsi que des politiques et réglementations.

L'adoption des règlements d'urbanisme refondus sera un gros dossier en aménagement et urbanisme cette année. Cette refonte est nécessaire en raison de l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement régional. Le CCE se verra confier le mandat d'étudier l'impact de la navigation sur le Lac-aux-Sables. Le service d'urbanisme procédera à la vérification des points géodésiques.

**Loisirs et culture** : Sauf le chalet qui a été complété en 2009, les derniers bâtiments municipaux que nous devons mettre à jour au cours de l'année 2010 et de l'année 2011 seront les bâtiments situés dans le Parc Louis-Philippe-Fugère. Légués par le Club Optimiste il y a plusieurs années, aucun investissement d'importance n'a été fait au cours des dernières années. Il est donc important pour notre municipalité que ces installations municipales soient entretenues. Notre comité des loisirs étant des plus actifs et engagés, nous devons leur permettre d'avoir des installations conformes et conviviales pour recevoir les citoyens, la population saisonnière et les touristes.

#### Membres du conseil municipal au 1<sup>er</sup> novembre 2009 et leurs fonctions dans l'organigramme municipal

YVAN HAMELIN, Administration, Égout, Éco-Centre

MARIUS ST-AMANT, Responsable des salles de Lac-aux-Sables et d'Hervey-Jonction

DANIEL ROY, Environnement, Transport et Aqueduc

LISE MÉTHOT, Famille, Développement social (OMH), Bibliothèque

GHISLAIN TRÉPANIÉ, transport et sécurité publique

RÉJEAN GAUTHIER, Loisirs, parcs et terrain de jeux et Sécurité publique

ALINE MÉNARD, Environnement, urbanisme, développement économique et culturel,

## **6. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS**

Conformément à l'article 955 du code municipal, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$.

<b>Liste des contrats de plus de 25 000 \$</b> <i>(1<sup>er</sup> janvier 2009 au 15 novembre 2009)</i>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Contractant</b>	<b>Montant</b>
Entretien des chemins en hiver et sous-traitance voirie	Les Entreprises St-Ubalde inc.	155 853 \$
Cueillette des ordures commerciales et frais de location	Les Services Matrec inc.	54 990 \$
Cueillette des ordures résidentielles	Services Cité Propre inc.	51 659 \$
Voirie locale	Les Entreprises C & G Bertrand inc.	82 490 \$
Contrat de déneigement des cours municipales et travaux de voirie municipale	Les Entreprises F. Fugère inc.	47 304 \$
Réfection égout rue Ste-Marie et Principale	Continental division DJL	41 199 \$
Matériaux divers	Société coopérative agricole St-Ubalde	49 155 \$
Électricité, chauffage, éclairage	Hydro-Québec	38 095 \$
Sécurité publique (SQ)	Ministre des Finances	116 386 \$
Quote-part	MRC de Mékinac	110 856 \$
Gestion des boues et fosses septiques et fournitures (RRGMR)	MRC de Mékinac	68 484 \$
Ingénierie, projets divers	Roche Itée	121 985 \$
Conduite d'aqueduc LS-49	André Bouvet Itée	102 884 \$

## **7. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS**

En vertu de la loi, il est désormais obligatoire que le maire inclut dans son rapport annuel sur la situation financière de sa municipalité, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses.

En accord avec cette prescription et en conformité du règlement 2007-468, le traitement du maire et celui des conseillers doivent se lire de la façon suivante :

	<b>Rémunération</b>	<b>Allocation</b>	<b>Total</b>
<b>Maire</b>	5 991.96 \$	2 996.76 \$	8 998.72 \$
<b>Conseillers</b>	1 997.88 \$	998.76 \$	2 996.64 \$

## **CONCLUSION**

L'année 2009 tire à sa fin. Elle fut marquée par un changement complet du conseil lors de l'élection générale du 1<sup>er</sup> novembre 2009 et trois changements au niveau de la direction générale. Nous pouvons maintenant croire que nous avons une bonne équipe pour mener à bien nos ambitions et notre développement. Avec la contribution de tous les intervenants, Lac-aux-Sables est en très bonne position pour offrir une belle qualité de vie et de services à ses citoyens. Le tout en respectant les exigences gouvernementales qui sont de plus en plus nombreuses et rigoureuses.

Pour atteindre les objectifs fixés, au cours de la prochaine année, nous donnerons l'information sur les causes et/ou conséquences des décisions prises par le conseil. Nous désirons que la population soit bien informée et que tout le monde travaille dans le même sens au développement durable de notre municipalité.

Nous nous sommes fixés comme objectifs :

- de travailler dans l'harmonie, en équipe, au respect des gens et des règlements;
- de poursuivre le progrès de la municipalité dans une saine gestion;
- de donner des renseignements ponctuels des états financiers aux intervenants afin que le budget soit respecté;
- d'informer régulièrement la population;
- de garder le consensus au sein du conseil municipal;
- d'avoir de la rigueur dans les tâches effectuées et dans les rapports à remettre;

et finalement, je rendrai compte aux membres du conseil afin que nous puissions veiller ensemble à ce que les politiques, les résolutions et les règlements soient respectés.

Il revient aussi à chaque citoyen et citoyenne de développer sa conscience sociale en n'attendant pas que la municipalité paie pour tout, en évitant de contourner les règlements ou lois au détriment des autres et en protégeant notre environnement.

Soyez assuré(e)s de ma présence régulière à la mairie, de mon entier dévouement et de mon intérêt envers notre municipalité.

Enfin, je vous invite en grand nombre à participer à la séance spéciale pour l'adoption des prévisions budgétaires 2009, le lundi 21 décembre 2009 à 19h30.

Merci.

*Yvan Hamelin*

Maire